

## **Paris inaugure un nouveau type de résidence sociale, tourné vers le sport**

**La Ville de Paris et ICF Habitat La Sablière ont inauguré lundi une nouvelle résidence sociale unique dans son aménagement. Les logements sont adossés à un gymnase, qui sera accessible aux habitants qui souhaitent pratiquer une activité sportive.**

Dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Anne Hidalgo souhaite développer la pratique sportive partout où cela est possible. Elle prévoit notamment la création de salles de sport dans les bâtiments de logements sociaux, qui soient facilement accessibles aux habitants. Il s'agit pour cela d'intégrer les installations sportives dès la conception des programmes de logements.

La résidence inaugurée lundi par Ian Brossat et Jean-François Martins, adjoints à la Maire, et Rémi Féraud, Maire du 10e, est un parfait exemple en la matière. Situé rue Dupont, le bâtiment compte 69 logements sociaux, du T1 au T5, adossés à un centre sportif (un gymnase et une salle de sport), propriété de la Ville de Paris et qui accueillera de nombreuses disciplines sportives dès 2016. Cet équipement permet d'offrir près de 100 heures hebdomadaires de sport supplémentaires pour les scolaires et les clubs sportifs.

Cet équipement a bénéficié des prescriptions du PLU de Paris visant à assurer la diversité des fonctions urbaines et à développer la mixité sociale. Ce programme porté par ICF Habitat respecte également le « Plan Climat » de la Ville de Paris et vise les certifications « Habitat et Environnement » Profil A, Label « Bâtiment Basse Consommation ».

La Ville de Paris entend étendre la création d'équipements sportifs dans les programmes de logements, en réaffectant les espaces bâtis résiduels impropres à l'habitation (parkings), en optimisant les espaces libres ou inoccupés (toits, murs) ou encore en utilisant les pieds d'immeubles vacants pour créer des nouvelles surfaces sportives

**Contact presse** : Simon Le Boulaire / 01.42.76.49.61 / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)